**cid:image002.png@01D6AEDE.7D4CDB90**

**Direction De L'Action Sociale Petite Enfance - DASPE**

**EAJE – Equipement Accueil Jeunes Enfants**

Suivez-nous sur LinkedIn

**Emploi recherché : Auxiliaire de puériculture (F/H)**

**Plusieurs postes sont à pourvoir**

*E*t si, comme tous nos agents, vous décidiez de mettre vos compétences et votre dynamisme au service des grenoblois·e·s et de vous engager avec nous dans la mise en œuvre de nos orientations sociales. Notre collectivité – UNE DES PLUS IMPORTANTES AU NIVEAU NATIONAL – compte déjà 1200 talents. Rejoignez-nous !

Levier fonctionnel et stratégique des politiques d’action sociale et des solidarités de la Ville,  
le CCAS de Grenoble a lancé un plan de transformation stratégique visant à  
consolider sa place de référence comme laboratoire urbain des politiques sociales. La volonté  
est de mieux positionner le CCAS dans son écosystème et auprès de ses partenaires. Il s’agit  
aussi de faire évoluer ses établissements vers de plus fortes dimensions de « lieux de vie ».  
Décloisonnement, transversalité, adéquation des politiques aux besoins sociaux des publics,  
innovation sociale, organisation des projets sont ainsi les objectifs poursuivis.

Nos valeurs et engagements en quelques lignes :

* Les enfants et les familles au cœur de nos services
* Se positionner dans un écosystème intégré pour faire vivre une logique de parcours
* Une dynamique de mobilité qui concerne l’ensemble du personnel des crèches

Le domaine de la petite enfance sur le territoire grenoblois recouvre une variété d’équipements d’accueil et de modes de garde des jeunes enfants sur la tranche d’âge de 2 mois à 3 ans.

Le CCAS de la Ville de Grenoble gère 27 établissements d’accueil de jeunes enfants (EAJE) ou « crèches collectives» et des « crèches familiales ». De 20 à 100 places (capacité actuelle de 1078 places au total des crèches), ces équipements proposent des places d’accueil régulier à temps partiel ou à temps plein et, dans certains cas, des places en accueil occasionnel.

*Qui sommes-nous ?* [*plus d’infos sur le CCAS de Grenoble*](https://www.grenoble.fr/48-le-ccas.htm)

**Diplômé(e) d'État d'Auxiliaire de Puériculture ? Rejoignez nos équipes !**

**Notre poste :**

Sous la responsabilité du-de la Directeur-rice de l’Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, et en étroite collaboration avec l'équipe, l’Auxiliaire de Puériculture sera principalement en charge de :

* Assurer le bien-être, la sécurité physique et affective des enfants accueillis tout en favorisant leur autonomie et leur éveil ;
* Favoriser le développement psychomoteur et affectif des enfants en mettant en œuvre des activités ;
* Contribuer à établir et maintenir une relation de confiance avec la famille.

**Accueil des enfants et de leur famille :**

* Recueillir les informations relatives aux enfants dans un souci de continuité maison/crèche.
* S'inscrire dans la démarche de coéducation parents/professionnel·le·s de la structure.

**Soins quotidiens des enfants :**

* Organiser le temps de repas des enfants en respectant leur autonomie
* Assurer le couchage des enfants ou un temps de repos dans le respect de leur rythme
* Assurer les changes réguliers de l'enfant et participer à l'apprentissage de la propreté

**Éveil des enfants :**

* Dans le cadre de l'organisation de la structure et du projet pédagogique, proposer, organiser, animer quotidiennement des activités adaptées à l'âge des enfants accueillis dans la structure ou à l'extérieur ;
* Sortir régulièrement les enfants en veillant à leur sécurité, leur confort et leur éveil.

**Santé / Sécurité / Prévention :**

* Exercer une surveillance continue auprès des enfants et veiller au bon état du matériel et des locaux.
* Repérer les signes inhabituels de mal-être dans le comportement des enfants et alerter la direction de la structure ou le-la responsable d'astreinte.

**Participation à la vie de la structure**

* Transmettre oralement et par écrit les consignes et informations concernant les enfants à ses collègues.
* Participer aux réunions d'équipe, journées pédagogiques et concertations, à la demande de la direction.
* S'impliquer activement dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.

**VOS COMPETENCES / VOS ATOUTS :**

* Connaître et respecter le développement physique, moteur et affectif de l'enfant
* Connaître les règles d’hygiène et de sécurité
* Savoir prendre en charge et animer un groupe d’enfants
* Pratiquer les gestes de premiers secours
* Aptitude et goût pour le travail d'équipe indispensable / reporting quotidien
* Bonne expression orale et écrite

**CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :**

* Appartenir au cadre d'emploi des Auxiliaires de Puériculture Territoriaux ou être inscrit·e sur liste d'aptitude ; poste Catégorie ­­­B
* Poste ouvert aux contractuels (H/F)
* **Être titulaire du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture : critère obligatoire**
* **Débutant accepté**

**POUR CANDIDATER ? C’EST FACILE !**

* 1/ Préparez les pièces à joindre à votre candidature : CV à jour et lettre de motivation
* 2/ Cliquez sur le lien ci-dessous pour déposer votre candidature <https://recrutement-ccas.grenoble.fr/?page=home>

**Pour aller plus loin…**

**+ d’infos sur nos crèches : les secteurs, les projets pédagogiques, les capacités d’accueil ?**

**→** [**https://www.grenoble.fr/907-etablissements-d-accueil-du-jeune-enfant.htm**](https://www.grenoble.fr/907-etablissements-d-accueil-du-jeune-enfant.htm)